L&N

**Louisville & Nashville R. R. Co.**

**La ligne la mieux équipée offrant le service le plus moderne de la Nouvelle-Orléans aux villes du Nord et du l'Est,**

**La route du "NEW YORK & NEW ORLEANS, Limited" Train tout en acier, composé entièrement de wagons-lits Pullman, wagon d'observation et Café Club**

**Pour plus amples informations s'adresser au**

**Bureau des billets 201 rue St-Charles**

En faisant vos emplettes mentionnez l'Abeille, S. V. P. merc-ven dim

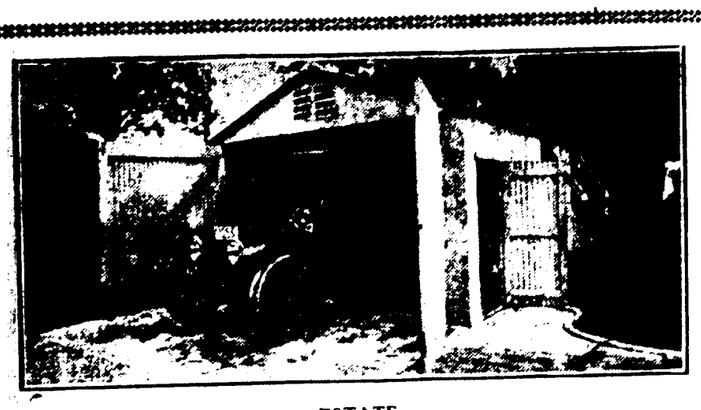

ESTATE

**R. G. HOLZER**

317 ET 329 RUE BOURGOGNE
NOUVELLE-ORLÉANS, LNE.

**Garage "Holzer" portatif à l'épreuve de la Rouille, et Bâtisse Abri**

**FABRICANTS DE PORTES, FENÊTRES ET PERSIENNES INCOMBUSTIBLES**

Tôles en fer froncé, frisé, en forme "V"; gouttières, Tuyaux, Corniches, Chassis-vitrés, plafonds en acier; Couronnes et "finials" de fenêtres. Garde-feux et carters d'automobiles. Réparations de Radiateurs, etc. Réparations de toitures en ardoises.

AGENTS POUR LES "NEPONSET PRODUCTS" DE BIRD & SON; ET DES B. S. WALL BOARD'

En faisant vos emplettes mentionnez l'Abeille, S. V. P.

**Essayez la meilleure Bière pure et à point**

**Aucune ne lui est comparable**

**XXXX Extra Fine Bottled Beer**

**NEW ORLEANS BREWING CO.**

RUES JACKSON ET TCHOUPITOULAS

En faisant vos emplettes mentionnez l'Abeille, S. V. P. 8 mar—3m—mar ven dim

En faisant vos emplettes mentionnez l'Abeille.

**Jackson**

**Bohemian Brew**

**Essayez un Bock**

Vous trouverez délicieuse la saveur de cette bonne vieille bière allemande, et nous sommes sûrs que vous la trouverez aussi bonne que celle qui est importée.

Rentrez à la première enseigne que vous verrez et buvez un bock de cette délicieuse boisson ambrée, pleine de vie et pétillante de santé.

**Jackson Brewing Co.**

Nouvelle-Orléans.

En faisant vos emplettes mentionnez l'Abeille, S. V. P.

## COMMISSION D'ENQUÊTE

### sur la violation des règles du droit des gens, des lois et des coutumes de la guerre

**CONSULAT DE BELGIQUE**

Nouvelle-Orléans, le 22 mai, 1915.

Cher Monsieur de la Vergne,

Je vous envoie ci-joint une copie du rapport que je viens de recevoir de la Commission d'enquête Belge sur la violation des règles du droit des gens, des lois et des coutumes de la guerre.

Ce document se rapporte à l'usage de gaz axphyxiants par les troupes allemandes.

Veuillez agréer, Cher Monsieur de la Vergne, l'assurance de ma considération distinguée.

L. DE WAELE.

Monsieur H. de la Vergne,
Nouvelle-Orléans.

Le 2 avril 1915, les Allemands ont préparé l'attaque du secteur Steenstratt-Langemarck, en employant des gaz asphyxiants. Des nuages de gaz ont été lancés et se sont abattus sur les tranchées occupés par les troupes alliées.

Les gaz formaient à vue un nuage bas de couleur verdâtre foncée, s'éclaircissant en passant au jaune clair vers le haut, nuage pouvant avoir une hauteur d'une centaine de mètres. Ces gaz paraissent être de plusieurs espèces: du chlore des vapeurs de formol, des vapeurs nitreuses, de l'anhydride sulfureux et des gaz non encore déterminés jusqu'ici.

Pour chasser ces gaz, les Allemands ont employé les moyens suivants:

(a) Feux allumés devant les tranchées. Les gaz qui s'en dégagent sont poussés par le vent dans la direction des positions ennemies;
(b) Bonbonnes lancées dans les tranchées, soit à la main, soit avec des engins;
(c) Tubes dégageant des gaz;
(d) Obus contenant des gaz asphyxiants.

Les gaz dont les Allemands ont fait usage font sentir leurs effets jusqu'à trois kilomètres de distance. Après une minute ou une minute et demie, les hommes sont pris de vomissements et de crachements de sang, les yeux et les muqueuses sont irrités, les hommes sont frappés d'une sorte de stupeur qui dure pendant trois ou quatre heures et parfois davantage.

Les Allemands se préparaient de longue date à employer ce procédé barbare de combat, prohibé par les lois de la guerre.

Depuis plusieurs semaines, l'autorité belge était prévenue de leurs préparatifs. Elle savait que des expériences avaient été faites avec des obus asphyxiants sur des chiens au champ de tir de Houthaelen, près de Hasselt; elle savait aussi que des bonbonnes contenant des gaz délétères avaient été transportées au front des troupes et que des milliers de couvre-bouches, destinés à préserver les assaillants contre l'effet des gaz, avaient été confectionnés. Le 30 mars, un prisonnier allemand appartenant au XVe corps d'armée déclarait:

"Il existe sur tout le front de la région de Zillebeke un approvisionnement de bonbonnes de 1 m. 40 de haut, rangées dans des abris blindés; elles contiennent du gaz asphyxiant. Elles n'ont pas encore été utilisées.

"Les pionniers ont reçu des instructions.

"On couche les bonbonnes vers l'ennemi; la pression ultérieure chasse les gaz vers l'avant; il faut un vent favorable. L'opérateur a un appareil spécial sur la tête; tous les hommes ont une enveloppe en étoffe sur les narines."

Le 15 avril, un prisonnier du XXVIe corps d'armée confirmait ces renseignements.

"Des bonbonnes de gaz (1 m. 80 de haut) se trouvent sur tout le front du XXVIe corps d'armée. Il y a une batterie de vingt tubes par quarante mètres."

Les Allemands n'attendaient qu'une occasion favorable. Cette occasion s'est présentée dès que le vent a soufflé du Nord-Est dans la direction des armées alliées.

La Commission d'enquête croit devoir signaler à la conscience publique ce nouvel attentat longuement prémédité commis par les troupes allemandes après tant d'autres violations des lois de la guerre.

### La Chine et le Japon.

Le gouvernement chinois a informé l'ambassadeur du Japon en Chine prince Ito, que le gouvernement a pris toutes les mesures pour faire cesser, en Chine, le boycottage des marchandises japonaises. A Moukden grâce à l'agitation allemande, on craint des désordres. Le gouvernement a fait augmenter la garnison et fait parcourir les rues par des veilleurs de nuit. Les demandes du Japon, en ce qui concerne la Mandchourie et la Mongolie, ont été acceptées.

**POSSÉDEZ-VOUS UN JARDIN?**

Vous ne pouvez risquer l'essai de marques de graines dont la qualité vous est inconnue. Les meilleurs sont toujours les moins coûteuses. Nous avons des graines de qualité dans notre magasin. Les graines provenant de la maison Steckler ont la priorité dans tout le Sud. Votre père avant vous plantait les graines venant de chez Steckler. Et nous en améliorons constamment la qualité. Ecrivez-nous afin de vous renseigner, et de vous assurer non seulement la qualité mais la quantité.

Notre catalogue illustré est envoyé, gratis.

**J. STECKLER SEED CO., Ltd.**

Successeur de Richard Fretscher

512-516 RUE GRAVIER NOUVELLE-ORLÉANS, LNE.

En faisant vos emplettes mentionnez l'Abeille, S. V. P. 25avril—4dim

**Men of Muscle use OLD QUAKER WHISKEY**

It brings to tired tissues the vigor of Perfect Grains, pure and undefiled.
*Discover* the difference between *just* whiskey and *real* whiskey today—call for

Honest Old Quaker

ALBERT MACKIE CO., LTD.
DISTRIBUTORS.
Tchoupitoulas & Julia Sts. New Orleans, La.

En faisant vos emplettes mentionnez l'Abeille, S. V. P.

**D. MERCIER'S SONS**

Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales.

Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de Toilette pour messieurs et enfants.

Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à dix heures et ferme le dimanche. Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux ilets de la rue du Canal. 2eme District.

En faisant vos emplettes mentionnez l'Abeille, S. V. P.

**F. A. BRUNET**

IMPORTATEUR DIRECT

HORLOGER, BIJOUTIER, JOAILLIER

313 —— RUE ROYALE —— 313

ALLIANCES ET BAGUES DE MARIAGE EN TOUT GENRE

La Seule Grande et Unique Maison Française à la Nouvelle-Orléans.
Venez visiter et vous rendre compte par vous-même du bas prix de mes marchandises pour lesquelles je défie toute concurrence.
Les ordres de la campagne sont sollicités.

PHONE MAIN 4360.

En faisant vos emplettes mentionnez l'Abeille, S. V. P.

**CHARBONS**

SIPSEY
ANTHRACITE
ALABAMA
COHABA

COKE POUR GAZ ET FONDERIE

**W. G. COYLE & CO., Inc.**

337 RUE CARONDELET

PHONE MAIN 2126

En faisant vos emplettes mentionnez l'Abeille, S. V. P.

## LE PILORI

La déclaration de La Haye porte textuellement: "Les puissances contractantes s'interdisent l'emploi des projectiles qui ont pour but unique de répandre des gaz asphyxiants ou délétères."

Cette interdiction, commandée par les sentiments de la plus élémentaire humanité, est revêtue des signatures de toutes les puissances, sauf des Etats-Unis (sans doute par quelque négligence de chancellerie). Elle a été ratifiée par la Perse comme par la Russie, par la Chine et par le Siam comme par l'Angleterre et par nous. Elle a été ratifiée par l'Autriche-Hongrie et par l'Allemagne.

Mais, pour l'Allemagne, c'est un chiffon de papier de plus.

Avant-hier 22 avril, au nord d'Ypres, les Allemands ont jeté contre nos lignes une grande quantité de bombes asphyxiantes, dont l'effet a été ressenti jusqu'à deux kilomètres en arrière. Nous avons dû, d'abord, reculer. Nous avons ensuite regagné du terrain, en faisant de nombreux prisonniers.

Les chefs d'une armée qui commettent de pareilles traîtrises, qui ont recours, au mépris des engagements solennels, à des armes aussi hideuses, ne s'attachent pas seulement eux-mêmes au pilori; ils y enchaînent avec eux la nation qui ne les désavouerait pas dans un mouvement réflexe de dégoût et d'horreur.

La liste des atrocités allemandes est longue; il n'y a plus un article des Conventions de La Haye et de Paris que l'armée ou que la marine allemandes n'aient de propos délibéré et cyniquement violé; toute la barbarie scientifique a été mobilisée. L'Allemagne a approuvé.

C'est se déshonorer jusque dans le passé. C'est s'interdire de lever les yeux vers les statues de ses penseurs et de ses poètes.

"Il gran rifiuto," de Dante, — le grand reniement, le crime inexpiable, — le voilà...

POLYBE.

### Les sympathies danoises pour la France.

D'une lettre privée que nous recevons d'une personnalité de Copenhague, nous détachons le passage suivant:

"Tout le Danemark se réjouit des victoires et des progrès des français. Il est vrai qu'un certain nombre de personnes et de journaux cachent leurs sentiments et s'efforcent de paraître neutres. Le gouvernement (radical-socialiste) et la cour ont une peur bleue des Boches, et ils ont dicté une ligne de conduite qui empêche à la vérité de se faire jour. Mais, toutes les familles, sans nulle exception, d'ouvriers, d'artisans, d'employés, de commerçants — et j'en parle savamment — sont absolument contre la "Bochie" et n'ont pas de plus grand désir que de la voir écrasée le plus tôt possible et tout le peuple danois a été, est, et restera fidèle à la France."

Un hôtel de première classe pour l'été.

**"THE SIPPEWISSETT"**

FALMOUTH, MASS.

OUVRE LE 15 JUIN.

Chambres et appartements avec ou sans salle de bains. N'importe quels accommodements modernes. Lumière électrique, chauffage à la vapeur, orchestre, golf, tennis. Les installations pour bains de mer insurpassables; la température de l'eau a une moyenne de 74 degrés. Bateaux. Pêcheries. Garage. Adressez-vous pour pamphlet à Frederick O. Wilkey, propriétaire, Cambridge, Mass.

**Manhattan Restaurant**

Le restaurant le plus moderne et le plus propre en ville.

SERVICE RAPIDE ET SOIGNE.
PRIX POPULAIRES.

719 rue Commune

28sept—1an dim

**L. MONROSE ET FILS,**

**Assurances en Général**

Feu, Tornado, Vie, Accidents.

Bureaux 512—13—14 Batisse Hennen

Représentant:

Atlas Assurance Company, Ltd., de Londres; Commercial Union Assurance Company, de Londres; Commercial Union Fire Insurance Company, de New York; The Employer's Liability Assurance Corporation, Ltd., de Londres, Angleterre. 6déc—1a dim

## Les Tribunaux

**COUR CIVILE DE DISTRICT.**

**Nouveaux procès.**

H. M. Wheeler vs. Texas and Pacific Ry. Co., réclamation, $140; Mme Lecon Carr vs. Jno. W. Carr, divorce; Jackson Brewing Co. vs. Jno. McVille, reconnaissance d'un jugement et séquestre, $705; Marks Isaacs Co. vs. Mme A. Bridgeman's, veuve, réclamation, $148.07; J. L. Boer & Co. vs. Donner & Benton, réclamation, $97.67; Xeter Realty, Ltd., vs. Baptist Valentine, Jno. Butler, confirmation d'un titre; la même vs. Nylka Land Co., Ltd., confirmation d'un titre; W. C. W. Bouden, Louis S. Goldstein et Albert Block, commissaires liquidateurs de la Henry Block Co., vs. J. Catalanotta, pour un compte, $161.96.

**PREMIERE COUR DE CITE.**

**Nouveaux procès — Réclamations.**

Alexander P. Perrin vs. Mme Marie Durand, veuve Etienne Courege, $50; Merchants' Law and Credit Ass'n vs. Dr. R. J. Cohn, $11.10; la même vs. J. M. Chene, $9.73; la même vs. John Alpesh, $17.92; Wm. A. Lipsey vs. M. et Mme B. W. Seawell, $100; Standard Chair Co. vs. Jacob Brower, $100; United Hardware Co., Ltd., vs. Dr. A. Hava, $7.58; The Wisconsin Chair Co. vs. Chas. F. Stange, $15.

**CHEMINS DE FER.**

**Une vraie Villégiature Préparée**

PAR LES

FRISCO LINES

AGENT DES BILLETS

**227 rue St-Charles**

Informez-vous près de lui avant de partir pour l'Ouest, au sujet du nouveau service de Californie et des prix.

QUEEN & CRESCENT ROUTE

**Le Train de New York**

Quitte la Station Terminale à **7:30 P. M.**

DIRECTEMENT
A la 32me rue et la 7me Avenue
Un ilet de Broadway.
Eclairé à l'Electricité.
Excellent Service de Wagon Restaurant.
"A la Carte"
Bureau des Billets.
211 RUE ST. CHARLES.
Dépôt: Station Terminale, rue du Canal
PHONE MAIN 2988.

**New Orleans Great Northern R.R.**

**EXCURSIONS**

(Trains de Plaisir)

Tous les Dimanches et Mercredis

A LA PAROISSE DE

**SAINT TAMMANY**

Le climat le plus salutaire des Etats-Unis.

Trains de plaisir à Bogalusa

"LA VILLE MAGIQUE DU SUD."

Wagon-salon pour les excursions de dimanches à Bogalusa. Départ de la gare Terminus à 7:35 a. m. Arrivée de retour à 8:05 p. m.
Pour de plus amples détails, informez-vous auprès de l'agence des billets, ou téléphonez Main 4000.

VENTES AUX ENCHERES. VENTES AUX ENCHERES.

**Par CARRERE & CARRERE**

ANNONCE JUDICIAIRE.

**VENTE DE SUCCESSION**

**NO. 134 RUE GENERAL SCOTT**

**Sur le lot No. 15**

**JEUDI, 1er JUILLET 1915, À MIDI**

A la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne. Succession de Hanshaw John Banks, No. 112,180, Division E, Cour Civile de District, le JEUDI, 1er Juillet 1915, à midi

A la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, dans le premier district de cette ville, en vertu d'un et obéissant à un ordre vente, date et signé le 12 mai 1915, par l'Honorable H. Theard, Juge de la cour civile de District et pour la paroisse d'orleans, Division E, me, et pour la paroisse d'Orleans susdite, ci-devant A. Carrère, un encanteur, dûment nommé dans et pour la paroisse d'Orleans susdite, ci-devant à vendre aux enchères publiques la propriété suivante, savoir:

Un certain lot de terrain, ensemble avec tous les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et appartenances y avant effet ou appartenant, situé dans le Septième District de la ville, dans l'Ilet No. 23, borné par les rues Milandan, Wall, Esther et Général Scott, désigné comme lot No. 15 sur un plan fait par Wm. Forsher, ingénieur, en date de dit lot mesure trente-un pieds, huit pouces et six lignes de face sur la rue General Scott, par une profondeur de cent pieds.

CONDITIONS — Comptant. L'acheteur devra payer pour l'acte de vente devant H. L. Loomis, Jr., notaire public. Dix pour cent du montant de l'achat au moment de l'adjudication à compte de la vente et ne portant pas d'intérêt.

CARRERE & CARRERE, Encanteurs.
SUTHON & LOOMIS, 404 rue Perdido.
Avocats. mai—30 juin—6,13,20,27 juil—4.